

**« L'AFRIQUE ET L'ARCHITECTURE DE GOUVERNANCE GLOBALE  
QUI SE DESSINE »**

**Par**

**Gordon H. Bristol**

**Ambassadeur de la République Fédérale du Nigeria en France**

Le système de gouvernance globale qui a été mis en place à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, était de toute évidence non démocratique. Il a été essentiellement conçu par les pouvoirs victorieux qui se sont donné la place d'honneur dans le monde des organismes de décision. Certes, de grandes régions d'Asie et d'Afrique étaient encore sous l'autorité coloniale et par conséquent, ces deux continents n'étaient absolument pas représentés ; ou bien, ils étaient considérablement sous-représentés dans les forums dans lesquels les décisions concernant la gouvernance globale devaient être prises. Il en va de même pour l'Amérique du Sud qui chancelait toujours sous le poids du néo-colonialisme.

L'architecture a essentiellement pris la forme des Nations Unies et ses principaux organes comme l'Assemblée Générale, le Conseil de Sécurité, la Cour Internationale de Justice, etc. au sommet, et un ensemble d'autres organisations dont certaines ont précédé l'Organisation des Nations Unies elle-même, mais qui étaient par la suite, affiliées à cette dernière, y compris les institutions de Breton Woods, à savoir, le FMI et la BIRD (La Banque Mondiale), créée pour régler différents aspects de l'Union Internationale de Télécommunication (UIT) fondée en 1865 sous le nom de l'Union Internationale du Télégraphe ; l'Union Postale Universelle (UPU) fondée en 1874 et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) fondée en 1919 et affiliée à la Ligue des Nations sous le Traité de Versailles. La Ligue a naturellement préfiguré les Nations Unies.

Ce serait un truisme de dire que le monde qui a émergé pendant la période qui a immédiatement suivi la Deuxième Guerre Mondiale n'était pas aussi globalisé et interdépendant que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Il n'en reste pas moins vraie que malgré le fait que nous vivons actuellement

dans un monde globalisé, l'architecture de la gouvernance pour gérer les crises et régler la vie internationale, est restée pratiquement gelée dans une sorte de distorsion spatiotemporelle hormis des remaniements récents de certains aspects nécessités par de nouveaux défis qui se dessinent. Ce qu'il faut c'est une nouvelle pensée, une approche globale concernant une rénovation totale de l'architecture de la gouvernance globale pour l'adapter aux réalités d'aujourd'hui. Des démarches timides et des demi-mesures risquent d'engendrer plus de mécontentement que de contentement ; plus d'acrimonie que de compromis.

Les pouvoirs victorieux à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale ont été, bien entendu, trop jaloux de leurs positions avantageuses pour les abandonner, en tout cas, pas après ce qu'ils ont considéré comme de gros sacrifices, en termes humain et matériel, ce qu'ils ont fait pour l'emporter sur les forces du mal représentées par Hitler, Mussolini et l'Empereur japonais. Pour eux, le *realpolitik* les a obligé de s'accrocher à leurs positions durement gagnées dans les Conseils et les Chambres des Organisations internationales et intergouvernementales qu'ils ont fondées pour inaugurer un nouvel ordre mondial dans lequel les guerres seraient absentes, au moins, pas à l'échelle de la Première et de la Deuxième Guerres Mondiales.

Pas même la connaissance du fait que certains, sinon tous les sujets ou les peuples coloniaux eux-mêmes, ont été poussés à faire ces guerres par les grands pouvoirs de l'époque et donc, devraient avoir leur place légitime dans le Nouvel Ordre Mondial à l'indépendance, ne pouvait les faire revoir leur position plutôt égocentrique. En fait, dans de nombreux cas, il a fallu une lutte gargantuesque de la part des peuples coloniaux pour assurer leurs propres libertés et leur indépendance. Et ce, malgré la Charte ou la Déclaration Atlantique de 1941, qui a promis la liberté et l'indépendance aux peuples soumis partout.

Dans le cas de l'Afrique, il a fallu presque une décennie avant que le premier pays, le Ghana, n'obtienne son indépendance de la Grande-Bretagne, suivi trois ans après, en 1960, de dix-sept autres pays sous l'autorité britannique ou française. La plupart sinon tous ces pays ont gagné ce qui pourrait être considéré comme une indépendance « du drapeau », puisqu'ils étaient de jeunes Etats en herbe qui n'avaient pas l'habitude de gérer ou de supporter le poids de l'Etat dans plusieurs sens du terme ; leur progression naturelle vers ce stade étant interrompue par le colonialisme. D'ailleurs, ils étaient toujours accablés par le besoin de consacrer une bonne partie de leur vie et leurs ressources à faire la guerre contre les vestiges restant du colonialisme, du racisme et de l'apartheid sur le continent africain.

A la naissance des Nations Unies le 24 octobre, 1945, il n'y avait que trois pays africains indépendants: l'Ethiopie, l'Egypte et l'Afrique du Sud (ce dernier est devenu un Etat paria en vertu de sa politique d'apartheid et son annexion de l'Afrique du Sud-ouest, qui est aujourd'hui, la Namibie). Le reste de l'Afrique a été sous la botte du colonialisme et de l'oppression. Il en était de même dans une grande mesure pour l'Asie où beaucoup de pays étaient encore sous l'autorisation coloniale en 1945. Dans cette situation, l'Organisation des Nations Unies et les organismes qui lui étaient affiliées, y compris les institutions de Breton Woods, ont été construits sans aucune contribution significative des pays émergents d'Afrique et d'Asie et sans pratiquement aucune chance que ces derniers soient représentés dans la nouvelle architecture consistant à prendre des décisions et à gouverner le monde.

Faites une différence nette entre le monde de 1945 et le monde d'aujourd'hui où cinquante-quatre Etats indépendants africains ont été créés (y compris le Soudan du Sud qui a récemment obtenu son indépendance) et où plus de soixante pour cent des questions discutées devant l'Assemblée Générale des Nations Unies, sont des questions qui touchent l'Afrique. Ajoutez à cela, le fait que lors des soixante-dix années de son existence, les Nations Unies ont produit deux Secrétaires Généraux asiatiques : U Thant (Myanmar, ancienne Birmanie) et Ban Ki-Moon (République de Corée) ; un Secrétaire Général sud-américain, Pérez de Cueller (Pérou) ; et deux Secrétaires Généraux : Boutros Boutros Ghali (Egypte) et Kofi Annan (Ghana). Cependant, malgré le fait que les régions du monde si marginalisées dans les organes de décision au cœur du système de gouvernance les plus globaux ont pu produire les fonctionnaires internationaux des plus hauts rangs en la personne du Secrétaire Général des Nations Unies, cela n'a pas eu l'effet d'engendrer une restructuration du système pour le rendre plus équitable sur le plan de la représentativité, rendant ainsi plus crédible les décisions de ces organismes.

De tous les organes de gouvernance globale, il n'y en a eu de plus injuste envers la majorité de la Communauté internationale que celui du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cet organe a été bien évidemment désigné par les pouvoirs victorieux comme un Directoire de pouvoir. Par conséquent, malgré le fait que sa mission primaire devait être de promouvoir la paix et la sécurité internationale, il ne devait jamais aller à l'encontre des souhaits d'aucun des cinq membres permanents à savoir, les Etats Unis, le Royaume-Uni, la France, la Russie et la Chine. Ces cinq pays ne sont pas seulement permanents dans l'organe des quinze membres (dix autres nations obtiennent des mandats d'une durée de deux ans maximum, à tour de rôle, à n'importe quel moment dans le temps) ; ils obtenaient, et obtiennent toujours un droit de veto leur permettant de s'opposer à toute décision qui ne leur plaît pas.

Tout récemment, (en fait, lors de la rédaction de cet article), les Etats Unis ont opposé leur veto à l'avant-projet d'une résolution appelant l'Israël à arrêter des constructions dans les Territoires occupées en aval de la reprise du processus de paix israélo-palestinien, et ce malgré le fait que la résolution a été soutenue par les quatorze autres membres du Conseil de Sécurité, une résolution qui devrait avoir le soutien d'au moins neuf des quinze membres du Conseil de Sécurité. Pour qu'une résolution soit adoptée, au moins neuf des quinze membres doivent la soutenir, sans que l'un des quinze membres permanents n'utilise son droit de veto.

Un coup d'œil sur l'appartenance au Conseil de Sécurité des Nations Unies avec son pouvoir de veto ferait remarquer tout de suite la composition inégale de cet organe auquel le maintien de la paix et de la sécurité globales est confié. L'Europe a trois membres permanents qui sont La France, la Russie et le Royaume Uni. L'Asie est représentée par la République Populaire de Chine ; et enfin, l'Amérique du Nord est représentée par les Etats Unis d'Amérique. Dans cette composition, quelques régions du monde sont complètement absentes ou sous-représentées. L'Afrique, les Caraïbes, et le Moyen Orient n'y figurent absolument pas ; alors que l'Asie est bien évidemment sous-représentée. Au fait, l'Asie est le continent le plus peuplé du monde, alors que l'Afrique et les Amériques occupent la deuxième et la troisième place respectivement.

Mais le monde d'aujourd'hui est spectaculairement différent de la période après la Deuxième Guerre Mondiale. Deux des pouvoirs majeurs, le Japon et l'Allemagne, qui ont été vaincus à la Deuxième Guerre Mondiale, n'ont pas seulement rattrapé rapidement leur retard, ils ont aussi développé leurs économies pour devenir respectivement la deuxième et la troisième économie du monde jusqu'à ce que la République Populaire de Chine dépasse le Japon pour devenir la deuxième économie du monde sur le plan du produit intérieur brut (PIB). Et pourtant, celui de la Chine paraît dérisoire comparé au PIB par habitant de ces deux pays. L'Allemagne reste le plus grand exportateur de produits manufacturés. Le Brésil et l'Inde ont depuis émergé comme deux puissances économiques qui sont actuellement classés huitième et onzième respectivement sur la liste des plus grandes économies du monde. Avec la Chine et la Russie, ils sont aujourd'hui connus comme les pays BRIC ou les grands pays émergents responsables du bon pourcentage du PIB dans le monde. Le Brésil est un exportateur majeur ; et au dire de certains, il est le cinquième exportateur d'armes militaires, alors que l'Inde est un Etat nucléaire reconnu, en dehors du fait qu'elle héberge un sixième de la population mondiale. Mais le Brésil et l'Inde ne sont pas membres du Conseil de Sécurité.

Tant que le système semblait bien marcher, personne n'a mis en question la composition inégale et asymétrique des structures de gouvernance globales, dans laquelle une minorité domine les institutions qui décident au nom de la majorité, même lorsque cette première (minorité) épouse et cherche à promouvoir les mêmes principes démocratiques et représentatifs qu'elle ne respecte pas et ce, sans se cacher. Seule le déclenchement d'une crise majeure tendrait à faire examiner de plus près, l'architecture de la gouvernance globale qui a été créée la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Des tentatives de rénover ou de réformer le système en vue de le faire refléter les réalités d'aujourd'hui, sont souvent embourbées de controverses et d'inaction. Là où l'action est effectuée, elle est souvent incomplète ou timide. Et ce, malgré le fait que la Guerre Froide, qui a failli rendre moribonds les Etats Unis et ses organismes et affiliés, est terminée.

Le déclenchement de la crise économique et financière globale dès la deuxième moitié de 2008 a remis en question l'efficacité et l'effet frappant de l'architecture de la gouvernance économique globale actuelle. Les crises économique et financière étaient, naturellement précédées des crises alimentaire et pétrolière globales qui étaient liées entre elles. Le détournement de produits alimentaires [déjà] cultivés tels que les céréales et des grains au profit de la production d'énergie, suite à la hausse astronomique des prix des hydrocarbures, a causé des pénuries alimentaires, d'où les crises qui ont mené aux émeutes contre le manque d'aliments dans certaines régions du monde en voie de développement. Ces développements ont depuis abouti au renforcement du G20, qui constitue le regroupement des plus grandes économies du monde selon le PIB, et quelques-uns remaniant les droits de vote et partageant des allocations dans les Conseils de la BIRD (La Banque Mondiale) et le Fond Monétaire International (ce dernier étant en faveur des plus grandes économies émergentes). La Chine, l'Inde et le Brésil se sont mis d'accord au Sommet du G20 à Pittsburg. Le G20 lui-même a été fondé en 1999, mais il est resté largement moribond jusqu'au début de la crise de 2008. Il était au départ recommandé de façon exagérée comme un remplacement possible du G8, qui a un effectif moins important, et comme un organisme de coordination représentatif et crédible pour la gouvernance économique globale.

Maintenant, il paraît que les deux groupes de pays doivent exister côte à côte, malgré le besoin urgent de rationaliser, démocratiser et harmoniser les structures permettant de prendre des décisions économiques et financières, en adéquation avec de nouveaux défis qui ont apparus, et qui demeurent, ou qui sont, au mieux, partiellement résolus. Les prix globaux des produits de base sont instables, en trois ans, les prix d'énergie ont été divisés par trois et ils sont

de nouveau à la hausse, alors que les prix des denrées alimentaires ont triplé en six mois en 2010. Les mouvements de capitaux ont été diminués de moitié entre 2008 et 2009. Il est estimé qu'il y a eu dans le monde cent vingt-cinq crises bancaires au cours des quarante dernières années. Il y a un besoin urgent de mécanismes de financement pour le développement, y compris la fameuse taxe sur les transactions financières dont on parle beaucoup, étant donné l'échec de l'Aide publique au développement pour subvenir aux besoins des pays en voie de développement. L'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui devrait être fondée avec la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International, comme l'un des pieds du trépied de l'autorité globale économique, financière et commerciale, qui a été finalement fondé le 1<sup>er</sup> Janvier 1995. La Russie n'en est toujours pas membre, alors que le cycle de négociations de Doha est embourbé dans une controverse entre les pays développés et les pays en voie de développement.

De plus, on doit trouver les moyens d'aborder la question de la solde à financer concernant les mesures liées à la crise de l'environnement, y compris les mesures d'allègement qui ont été promises aux pays en voie de développement à la COP 15, la Conférence sur les changements climatiques à Copenhague au Danemark. Les 100 milliards de dollars par an promis jusqu'à 2020 sont loin d'être visibles. De nouvelles règles sont nécessaires pour des banques, des primes, et des fonds spéculatifs, etc. Toutes ces propositions ne peuvent être globalement convenues qu'avec de meilleures perspectives qu'elles seront appliquées uniquement si elles sont crédibles. Le club G8 des économies développées plus la Russie ne peuvent pas constituer la tribune pour ces décisions à prendre. Le G20 lui-même n'est guère complètement représentatif puisque de principales économies régionales majeures ou des économies sous-régionales sont exclues. L'Afrique n'est représentée que par l'Afrique du Sud. Pour obtenir plus de crédibilité, il est nécessaire d'étendre davantage l'espace global où sont prises les décisions économiques. Une des approches utilisables serait d'inclure les trois plus grandes économies de chaque région du monde, en plus des vingt plus grandes économies de chaque région du monde, en plus des plus grandes économies du monde, peu importe la région dans laquelle elles se trouvent.

Auparavant, bon nombre d'autres plans avaient été lancés pour réorganiser l'architecture de la gouvernance politique globale. Ils partent d'une prétendue réunion pour parvenir à une résolution de consensus pour laquelle l'Italie et le Canada veulent obtenir des appuis visant surtout à augmenter le nombre de sièges permanents au Conseil de Sécurité au niveau régional. Lors de la 59<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2005, une résolution a été présentée selon laquelle le Groupe des Quatre, c'est-à-dire, le Brésil,

l'Allemagne, l'Inde et le Japon a été proposé comme membres permanents du Conseil. A une date antérieure la même année, plus précisément du 7 au 8 mars, apparemment en guise de préparer une position dans le débat sur la réforme des Nations Unies qui devait avoir lieu au cours de la 59<sup>ème</sup> Session ordinaire des Nations Unies, l'Afrique s'est mise dans un coin en ce qui concerne l'adhésion au Conseil de Sécurité. Dans la prétendue « Position Africaine commune sur la réforme proposée des Nations Unies », également connue comme « **Le Consensus Ezulwini** », l'Union Africaine a déclaré la position africaine sur les réformes des Nations Unies, entre autres, comme suit :

- 1. L'objectif de l'Afrique est d'être complètement représentée dans tous les organes décisionnaires des Nations Unies, et en particulier, au Conseil de Sécurité, qui est l'organe de décision le plus important de l'Organisation des Nations Unies en matière de paix et sécurité internationales.**
- 2. Une participation complète de l'Afrique veut dire :**
  - i) pas moins de deux sièges permanents avec toutes les prérogatives et tous les privilèges d'un membre permanent y compris le droit de veto;**
  - ii) cinq sièges non permanents.**
- 3. A cet égard, bien que l'Afrique soit opposée, en principe, au veto, elle croit que tant qu'il existera, et en ce qui concerne la justice commune, il doit être mis à la disposition de tous les membres permanents du Conseil de sécurité.**
- 4. L'Union Africaine doit être responsable de la sélection des représentants de l'Afrique au Conseil de Sécurité.**
- 5. La question des critères de la sélection des membres du Conseil de Sécurité doit relever de l'Union Africaine qui doit les déterminer, compte tenu de la nature représentative et la capacité de ceux qui sont sélectionnés.**

Le Consensus Ezulwini est devenu une excuse toute faite entre les mains des grands pouvoirs de ne pas prendre l'Afrique en compte dans quelque

discussion que ce soit sur de d'éventuels membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'idée étant que le Continent décidera collectivement qui la représentera. En réalité, une telle décision collective risque d'être difficile voire impossible à prendre. En effet, l'Afrique s'est tiré une balle dans le pied en cherchant à être extrêmement démocratique. Les Etats Unis d'Amérique ont depuis publiquement appuyé la demande du Japon d'un siège permanent. Le Royaume Uni a également soutenu publiquement la demande du G4, c'est-à-dire, le Brésil, l'Allemagne, l'Inde et le Japon de devenir des membres permanents (sans droit de veto). Il est également en faveur d'un ou deux membres africains permanents sans droit de veto dans un Conseil de Sécurité de 25 membres. La France a apporté son soutien à l'adhésion du Brésil et de l'Inde comme membres permanents du Conseil. Aucun pays africain n'a été pour le moment publiquement soutenu, le nom précisé, soi-disant à cause de la position collective prise par le continent. Il y a de grandes chances que la réforme batte son plein en arrivant le moment venu, prenant, ce faisant, l'Afrique à l'improviste. Il est temps de revoir le « Consensus Ezulwini » qui, comme le nom l'indique, reste un consensus. Il faut bien reconnaître qu'un consensus est différent d'une décision unanime.

L'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Egypte ont les plus grandes économies du continent, et l'économie du Nigeria a la possibilité de dépasser celle de l'Afrique du Sud, qui est actuellement considérée comme la plus grande en Afrique, dans le moyen terme. Avec une population de 150 million d'habitants, le Nigeria est de loin, le plus grand pays africain. A part sa population élevée et ses atouts en matière de matières premières, étant le plus grand producteur et exportateur d'hydrocarbures du continent et le cinquième dans le monde, le Nigeria a démontré qu'il s'engage à soutenir la Charte des Nations Unies. Cela englobe le maintien de la paix et la sécurité internationale ; la promotion et la propagation des droits de l'homme et des peuples, la démocratie et la primauté du droit ainsi que le règlement pacifique des disputes (ceci a été amplement démontré par la façon exemplaire et paisible dont le Nigeria a résolu sa dispute frontalière avec le Cameroun par une décision de la Cour Internationale de Justice). De même qu'il était inconcevable de ne pas avoir le plus grand pays asiatique (la Chine) ; le plus grand pays américain (les Etats Unis d'Amérique) ; le plus grand pays européen après la Guerre (La France) comme des membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies, de même il serait injuste de ne pas avoir le plus grand pays africain (le Nigeria) ; la plus grande économie sud américaine (le Brésil) comme des membres permanents du Conseil aujourd'hui, malgré le fait qu'ils ont d'autres qualifications requises pour devenir membres.

Il n'y a pas d'autres pays sur le continent africain, et il n'y en a que très peu dans le reste du monde, qui sont comparables avec le Nigeria en matière des contributions aux efforts de maintien et de rétablissement de la paix des Nations Unies. Depuis son adhésion à l'Organisation des Nations Unies le 7 octobre 1960 comme le 99<sup>ème</sup> membre, six jours après son indépendance le 10 octobre, le Nigeria a jusqu'à maintenant, participé à environ quarante (40) des soixante-quatre (64) opérations de maintien de la paix. De l'UNUC (DRC), au Soudan/Darfour (la Force hybride UN/AU), etc., en passant par l'UNIPOM (l'Inde et le Pakistan), l'UNIFIL (Liban), l'UNAVEM (Angola), l'UNIMIL (Libéria), l'UNIMSIL (Sierra Leone), l'MINURSO (Sahara Occidental) et l'UNTAG (Namibie), le Nigeria a soit participé à de nombreuses opérations de maintien de la paix soit il en a dirigés. Le Nigeria a fait beaucoup de sacrifices humains et matériels lors de ces opérations et il continue à en faire. Rien qu'au Libéria, où il a fait le plus gros du travail de résoudre le conflit dans ce pays longtemps avant que les Nations Unies ne s'y impliquent, le Nigeria a dépensé plus de 8 milliards de dollars. A la fin de 2010, il y avait 123 000 agents des forces de la paix dans le monde dont 5 837 soit 4,7 pour cent de troupes nigérianes.

D'ailleurs, le pays s'est fait le champion de la lutte contre les deux fléaux du colonialisme et de l'apartheid, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du cadre des Nations Unies. Pendant de nombreuses années, le Nigeria a présidé le Comité spécial des Nations Unies contre l'Apartheid [*Spécial Committee Against Apartheid – SCAA*] jusqu'à sa dissolution à l'indépendance de l'Afrique du Sud, alors qu'il était aussi un membre fondateur du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, encore une fois, jusqu'à la dissolution de ce dernier à l'indépendance de la Namibie le 21 mars 1990. Pour ces raisons, il a été admis au rang des Etats frontaliers à l'époque, qui étaient déployés contre les régimes racistes et d'apartheid de la minorité de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie (Zimbabwe), même s'il ne faisait pas physiquement partie de l'Afrique du Sud. Quelques-unes des initiatives de maintien de la paix et de résolution des conflits, prises ou menées par le Nigeria dans la sous-région ouest africaine ou dans la région africaine, notamment l'ECOMOG [*ECOWAS Monitoring Group*] – Groupe de Surveillance de la CEDEAO, créé à la suite de l'éclatement de la guerre civile au Libéria en 1990, ont fini par être vues comme des approches innovantes, entièrement en adéquation avec les dispositions du chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Elles font aujourd'hui l'objet d'études en vue de leur application dans des situations identiques ailleurs dans le monde.

Le Nigeria n'est pas seulement le plus grand pays en Afrique ; il est aussi la plus grande démocratie africaine s'engageant à faire respecter les principes de

la démocratie au pays, et à encourager la propagation de ces mêmes principes à l'étranger. Cela est actuellement amplement démontré par le rôle de meneur que joue le Nigeria en assurant que le vainqueur des élections présidentielles en Côte d'Ivoire, M. Alassane Ouattara, obtienne le mandat du peuple ivoirien et non l'usurpateur M. Laurent Gbagbo. En tant que président de la CEDEAO, le Nigeria assume la direction en ce qui concerne la question ivoirienne en assurant que bon nombre d'autres organisations, notamment l'AU, les Nations Unies et l'UE, prennent la même position que la CEDEAO sur la crise en Côte d'Ivoire. Cette position est différente de celle prise par d'autres pays, notamment l'Afrique du Sud et l'Angola sur la même question.

C'est un axiome de dire: « celui qui paie a le droit de décider comment sera dépensé son argent » [« He who pays the piper dictates the tune »], ou au moins (dans la version anglaise), il aura son mot à dire dans la sélection de l'air ; ou bien, comme la guerre d'indépendance américaine l'a clairement montré, il ne doit pas y avoir de « taxation sans représentation ». D'ailleurs, la communauté internationale devrait éviter de faire la même erreur deux fois. Dans la politique idéologique des années 50, la communauté internationale a fait exprès « l'erreur » de permettre à la République de Chine (Taiwan) d'occuper un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies destiné à la République Populaire de Chine (Chine continentale) ; une parodie qui n'a été corrigée qu'à un prix énorme, suite à l'ouverture du président Nixon envers la Chine en 1971. Même si un seul siège est réservé à l'Afrique dans le cadre de la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies, il devrait être pour le Nigeria, l'incontestable nation africaine authentique et noire qui est aussi un contributeur majeur à la recherche de la paix et de la sécurité.

En conclusion, et en dessinant un nouveau cadre architectural de gouvernance globale, nous devons éviter les erreurs des époques passées quand l'Europe (le vieux Monde) travaillant avec l'Amérique du Nord (le Nouveau Monde découvert par l'Europe) se sont mis d'accord pour imposer leur volonté et leur imprimatur à toutes les institutions de gouvernance globales qui ont été érigées à leur image, leurs valeurs et leur culture. En 1989, le Nigeria avait lancé un avertissement pendant son discours-programme à la 44 Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Nous avons précisé, parmi d'autres choses, que le Nouvel Ordre Mondial, dont les contours émergeaient à l'époque, (ou bien, c'est ce que l'on croyait) devait « **être collectivement défini, collectivement conçu et collectivement défendu** ». Cette constatation reste valable aujourd'hui comme à l'époque.

Il paraît que cet avertissement n'a pas été compris par la Communauté globale, à la suite de l'euphorie dont la chute du Mur de Berlin a témoigné le 9

Novembre 1989 et de l'implosion de l'Union Soviétique à l'époque en 1991. Lors de ces incidents cataclysmiques, certaines personnes comme John Fukuyama, ont même prédit « la fin de l'histoire », alors que d'autres ont prédit un monde unipolaire qui serait exclusivement dominé par le seul pouvoir victorieux, les Etats-Unis d'Amérique. Cela s'est avéré faux, comme le montrent les défis transfrontaliers qui ont vu le jour. Ces défis englobent la montée du terrorisme global dont l'expression la plus dévastatrice a été l'événement du 11 septembre, l'épouvantable pratique du trafic d'être humains et de drogue, l'assaut des changements climatiques, le déclenchement et la menace de nouvelles crises de nourriture, d'énergie et des banques. Tout cela demande plus et non moins de multilatéralisme. Ces problèmes ne sont pas toujours susceptibles de trouver des solutions fabriqués par une coalition des plus volontaires.

Ces questions ne peuvent être traitées par de vieilles structures héritées il y a des décennies ; d'où le besoin absolu de dessiner une nouvelle architecture globale comprenant tout le monde, crédible et démocratique et dans laquelle l'Afrique, le berceau de la civilisation humaine, occuperait sa place légitime avec d'autres continents du monde. Des qualités d'homme d'Etat forts et courageux et la volonté politique sont nécessaires pour réaliser cela. La double présidence de la France du G8 et le G20 constitue une occasion unique de faire du progrès en ce qui concerne la réforme de la gouvernance globale, surtout vu l'histoire du pays qui a occupé la première place dans le progrès humain, comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, adoptée par l'Assemblée Nationale en 1793 ; un précurseur à la Déclaration des Droits de l'Homme, adoptée par les Nations Unies en 1948.